

Montagny

Près Louhans



Le Journal

Edition Janvier 2019



Sommaire

	Pages		Pages
LA VIE A MONTAGNY	2 à 16	VIE ECONOMIQUE	32
LA VIE ASSOCIATIVE	17 à 25	LES CONSCRITS	33 à 34
LA VIE EN VERT	26 à 28	HUMOUR	35
VIE PRATIQUE – VIE SOCIALE	29 à 31		

Chers habitants de Montagny,

En préambule de mon propos, je souhaiterais vous présenter à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur, réussite et santé pour 2019 en espérant que le monde dans lequel nous vivons retrouve un peu de sérénité et d'apaisement. J'ai une pensée pour toutes les personnes qui sont dans la difficulté, dans la peine ou touchées par la maladie et leur souhaite le meilleur pour cette nouvelle année.

A la lecture de ce document, vous constaterez que l'année 2018 a été dense sur le plan des réalisations et que votre équipe municipale et principalement la commission de "suivi de travaux" a été très sollicitée.

En effet, le premier semestre a été consacré aux travaux d'aménagement du local associatif qui ont permis au Fablab de s'installer dans des locaux flambant neufs dès le mois de juin et de profiter ainsi d'un bel espace de travail.

Pendant la période des vacances scolaires d'été, nous avons fait procéder à la pose d'une sur-toiture sous forme de bac acier sur les bâtiments des écoles, de la garderie et de la mairie-cantine afin de consolider leur étanchéité aux intempéries.

Puis dès le mois d'août débutait le chantier concernant la création du chemin piétonnier permettant de relier la Maison du Temps Libre au Chemin du Stade en toute sécurité. Outre l'aspect esthétique avec la pose alternée de palplanches et de gabions ainsi que l'enfouissement de tous les réseaux aériens, l'objectif de cette démarche est d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse dans la traversée du bourg en leur donnant une impression de rétrécissement de chaussée et par l'implantation d'un plateau traversant surélevé à hauteur de la maison LONJARET. Afin de compléter ce dispositif et sur les conseils de la Direction des Routes et Infrastructures, les panneaux STOP et CEDEZ LE PASSAGE seront supprimés dans l'agglomération et la réglementation à respecter dans ce secteur deviendra LA PRIORITE A DROITE.

Seul bémol, sur les conseils du Comité Départemental du Fleurissement, le fleurissement d'été a été réduit à sa plus simple expression puisque quasiment tous les massifs fleuris étaient impactés par les travaux. Il en est de même pour les décorations de Noël que nous avons concentrées au pignon de la mairie. Mais je ne doute pas que notre comité de fleurissement va mettre les bouchées doubles dès ce printemps pour rétablir la situation.

L'an dernier à cette époque, je vous annonçais le réaménagement du fameux carrefour des Varennes, théâtre de nombreux accidents de la route. A notre grande satisfaction, ces travaux ont été réalisés cet été par le Conseil Départemental de Saône et Loire et permettront de réduire les risques à condition que chacun respecte la signalisation mise en place.

Au niveau intercommunal, nous sommes désormais 30 communes au sein de Bresse Louhannaise Intercom' avec l'intégration depuis le 1er janvier de la commune de Sainte-Croix en Bresse.

Les opérations de recensement de notre commune vont se dérouler de mi-janvier à mi-février 2019, je vous remercie de réserver un bon accueil à l'agent recenseur chargé de cette opération et dont l'identité vous sera communiquée par voie de presse et sur le site de la commune en temps opportun.

J'adresse mes remerciements au personnel communal pour le sérieux de son travail, aux membres du conseil municipal pour leur participation et à la commission chargée de l'élaboration de ce document sans oublier les membres de nos associations communales pour l'animation régulière de notre petite commune.

Je terminerai avec l'espoir de vous rencontrer lors de la cérémonie des vœux qui se déroulera à la Maison du Temps Libre le samedi 12 janvier à 18 heures au cours de laquelle chacun pourra échanger et faire connaissance avec les nouveaux habitants.

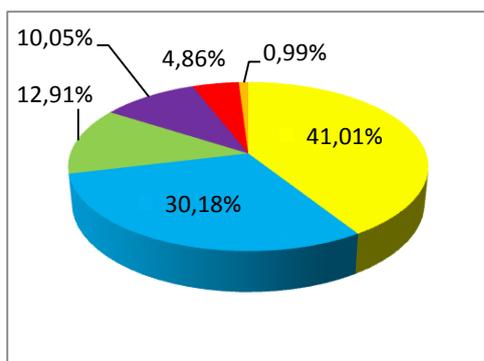
Je vous souhaite bonne lecture et vous assure de mon entier dévouement.

Jacky BONIN

BUDGET 2018

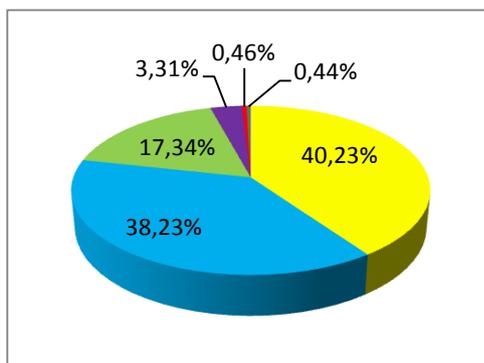
SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES 308 333 €



	CHARGES A CARACTERE GENERAL
	CHARGES DE PERSONNEL
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
	ATTENUATIONS DE PRODUITS
	DEPENSES IMPREVUES
	CHARGES FINANCIERES

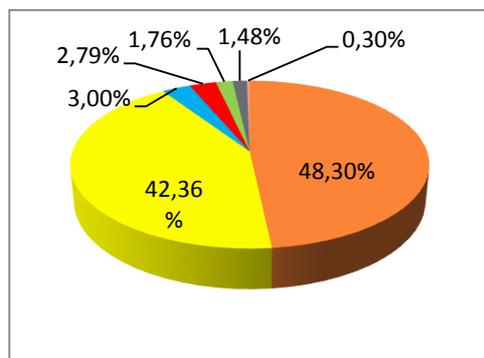
RECETTES 453 537 €



	IMPÔTS ET TAXES
	RESULTAT REPORTE
	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
	PRODUITS EXCEPTIONNELS
	PRODUITS DE SERVICES

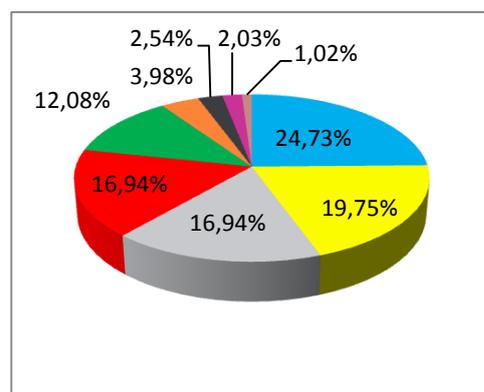
SECTION INVESTISSEMENTS

DEPENSES 590 475 €



	TRAVAUX BATIMENTS ET INSTALLATIONS
	TRAVAUX DE VOIRIE
	ACQUISITION IMMOBILIERE
	REMBOURSEMENTS EMPRUNTS
	INSTALLATION-MATERIEL-OUTILLAGE
	DEPENSES IMPREVUES
	DEPOTS ET CAUTIONS

RECETTES 590 475 €



	D E T R
	OPERATION D'ORDRE
	SOLDE EXECUTION REPORTE
	EMPRUNTS
	RESERVES
	APPEL A PROJETS
	REGION
	AMENDES DE POLICE
	FC TVA

REALISATIONS

Carrefour des Varennes

Commencés le 16 Juillet, les travaux d'aménagement du carrefour des Varennes connu pour ses nombreux accidents, ont pris fin le 3 Août. Ces travaux ont constitué à désaxer la partie ouest de la RD 178. Une courbe a été mise en place à l'approche du carrefour de manière à ce que les 2 branches de cette route ne soient plus en face l'une de l'autre. Cette opération a été menée sous la houlette de la Direction des Routes et des Infrastructures par les entreprises Marmont et Bonnefoy, pour un coût de 140 000€ TTC à la charge du département de Saône-et-Loire.



Aménagement d'un chemin au stade :

Au cours du mois d'Août la municipalité a financé l'empierrement d'un chemin d'accès aux nouveaux terrains de pétanque ainsi que l'alimentation en eau et l'électricité. Les adhérents de l'amicale pétanque ont participé à ces travaux d'aménagement.



TOITURES

Depuis un certain temps déjà des infiltrations et des gouttières apparaissaient dans les locaux de l'école et de la mairie lors de fortes pluies. A l'époque de la construction de ces bâtiments, il était fréquent que les couvertures soient faites de fibro-ciment ondulé.

Refaire entièrement les toitures n'était pas envisageable en raison du coût des mesures de sécurité et de protection à mettre en place pour démonter les plaques de fibro-ciment.

Nous avons donc opté pour une surtoiture de la marque Fibrall en aluminium et acier prélaqués de couleur bordeaux. Pour limiter les coûts, il a été décidé de faire la réfection des 3 bâtiments en même temps (école, mairie, logement-garderie). Il fallait que la mise en place de cette surtoiture puisse intervenir pendant les vacances scolaires (fermeture de l'école). C'est à l'entreprise Rossignol qu'a été confié ce chantier pour le coût de son intervention et sa disponibilité à cette période.



Bâtiment abritant le FABLAB

Il y a 5 ans seulement, les Fablab n'étaient présents en France que dans les très grandes agglomérations et universités. Biarne dans le Pays Dolois avec à peine plus de 400 habitants faisait état d'exception.

Aujourd'hui, les fablab se multiplient dans les villes moyennes les plus dynamiques. Malgré cela Labo'M, le fablab de Montagny reste seul en Bresse. Ces structures sont sollicitées surtout par les jeunes et toutes les générations pour l'apprentissage mais aussi la mise à niveau des connaissances numériques et informatiques, Labo'M propose aussi de travailler et de créer en passant un bon moment ensemble grâce aux loisirs créatifs, au dessin ou encore la généalogie. L'utilité d'une telle association ne fait plus de doute puisque cette année le fablab de Montagny a été approché pour une collaboration active par des institutions telles que : « **La Médiathèque du Jura** », « **La Mission Locale de Louhans** », « **Les Petits Débrouillards** » - **Réseau National d'éducation Populaire à la Science et par la Science** – mais également par « **la Fondation Orange** ».

Labo'M ne peut en général pas répondre favorablement à ces demandes car ses fabmanagers (animateurs) sont tous **bénévoles et ont un emploi**.

Les locaux des archives municipales dans lesquels le fablab était installé depuis 2015, devenus rapidement trop exigus interdisaient le recrutement de nouveaux adhérents et ne permettaient pas l'acquisition de nouvelles machines et condamnaient à très court terme son développement.

Puisque de toute façon la grange et l'étable LONJARET devaient être confortées et isolées, le Conseil Municipal a décidé de faire un aménagement plus spécifique afin d'accueillir le fablab sur une surface de 90m² plus le grenier pour le stockage.

Le cabinet d'architecte « Atelier 71 » a su parfaitement faire un pont entre l'usage initial du lieu destiné à abriter les bêtes de la ferme et l'utilisation actuelle tournée vers la connaissance, sans dénaturer la façade, ni les volumes intérieurs ; tout en préservant ce beau bâtiment d'une ruine prévisible à long terme.



EN COURS DE REALISATION

Pour le maire et son équipe, avoir en main la destinée d'un village n'est pas chose simple et le budget d'une commune comme la nôtre n'est pas extensible, il est même en régression depuis 2 ans.

Il ne faut pas être trop en retard sur les aménagements par rapport aux communes voisines sous peine d'être rapidement dépassé et de voir les nouveaux arrivants en Bresse s'installer ailleurs.

Mais il ne faut pas non plus trop se projeter dans l'avenir avec des projets inadaptés ou surdimensionnés.

Il faut aussi bien sûr maintenir l'existant en bon état en évitant qu'il ne se dégrade et de toute façon avancer sur des projets réalistes.

C'est ce que le Conseil Municipal essaie de faire depuis le début du mandat et cette année il a conforté l'existant avec la réfection des toitures de l'école, de la Mairie, de la garderie et du logement locatif ; il a voté la modernisation du bourg tout en le mettant au niveau d'aménagement des villages voisins avec l'enfouissement des réseaux ; il fait aménager le Montagny de demain avec la création du chemin piétonnier.

« LE » GROS CHANTIER

C'est d'une REFLEXION GLOBALE qu'est née il y a plusieurs mois l'idée générale de ce gros chantier.

Le stade, peu utilisé ces dernières années est maintenant ouvert plusieurs fois par semaine et est devenu le lieu majeur où se déroulent de nombreuses activités :

- ✚ Entraînements des équipes du FC Louhans - Cuiseaux plusieurs fois par semaine
- ✚ Matches des équipes de jeunes
- ✚ Tous les lundis réunion de l'Amicale Pétanque
- ✚ Concours de Pétanque
- ✚ Vide greniers
- ✚ Randonnées
- ✚ Etc...

Pour certaines manifestations qui attirent un public nombreux (pour exemple le dernier concours de pétanque avec 260 inscrits), le parking du stade n'est pas suffisant pour accueillir les voitures des visiteurs et participants. Les gens hésitent à se garer sur la place de la Mairie car le trajet au stade n'est pas sécurisé.

Les associations – nombreuses maintenant – auront en 2020 un véritable lieu où elles pourront se réunir dans un espace aménagé pour leurs activités : l'ancien Café/Epicerie LONJARET.

L'idée a été de créer un chemin piétonnier sécurisé pour relier ces 3 pôles d'activités de loisirs et d'animations que sont :

- * Le STADE et le départ des BALADES VERTES
- * L'espace Culture/Loisirs : MAISON des ASSOCIATIONS – FABLAB – JARDIN de MONTAGNY et Parking de la MAIRIE.
- * MAISON du TEMPS LIBRE et son Parking - Restaurant LE RUSTIQUE.

Il fallait profiter de l'opportunité de ce chantier et de l'ouverture de tranchées pour changer une bonne fois pour tous les réseaux dont la fiabilité commençait à devenir discutable de façon à ne pas endommager l'ouvrage pour réparations éventuelles une fois l'embellissement terminé.



LES DIFFERENTS INTERVENANTS

LE SIERL (Syndicat Intercommunal des eaux de la Région Louhannaise)

Nous remercions Jacky RODOT son Président qui a accepté de modifier le calendrier des travaux en avançant au printemps /été le changement des canalisations d'eau potable sur toute la traversée du Bourg et jusqu'au stade. A cette occasion, les canalisations de la rue du bourg (nord) ont également été changées.

L'entreprise CISE TP a été chargée par le SIERL d'effectuer ces travaux.

LE SYDESL (Syndicat d'Electrification de la Saône et Loire)

L'action du SYDESL se déroule en 3 phases :

- * La phase génie civil qui englobe l'ouverture des tranchées et l'enfouissement des gaines et des câbles
- * Intervient ensuite la dépose des anciens poteaux béton et la pose des nouveaux lampadaires.
- * Et enfin vient le temps du raccordement et de la mise en service des nouveaux matériels.

Visuellement le changement est important :

- * Les lampadaires élégants remplacent les tristes poteaux béton.
- * Les fils électriques et téléphoniques qui courraient de poteaux en poteaux ont été supprimés.
- * Les points lumineux ont été multipliés :
 - A l'entrée du bourg venant de Louhans – entre rue du Bourg et rue de l'Eglise – 4 points d'éclairage au lieu de deux initialement.
 - Devant la Mairie et le cimetière : 4 lampadaires remplacent les 2 poteaux béton.
 - L'éclairage rue du bourg à droite en sortant du parking de la mairie est changé également.
 - En direction du stade après la rue du bourg un lampadaire a été posé pour pallier au manque de lumière à cet endroit.
 - Le parking de la Mairie est éclairé par 3 lampadaires spécifiques de 5 mètres en lieu et place des deux grands poteaux béton.
- * L'éclairage à LED plus diffus sera aussi moins énergivore.

LA VIE A MONTAGNY

- * Au total ce sont 6 lampadaires supplémentaires qui éclairent désormais le bourg et ses deux entrées.

Concernant la partie « champêtre » du chemin – de la mairie au stade - 2 lampadaires sont posés au départ et à l'arrivée et encadrent les 6 balises qui éclairent le chemin.

Monsieur PROST du Sydesl était Maître d'œuvre sur ce chantier

C'est l'entreprise GASQUET qui a effectué les travaux pour le SYDESL et la MAIRIE

LE CABINET SOULAGE

Bornage, Maître d'œuvre, urbanisme.

Monsieur Gaudillère du Cabinet Soulage connaissait bien le projet puisqu'il avait fait le bornage du chemin piétonnier. C'est donc naturellement vers lui que le Conseil Municipal s'est tourné pour dessiner l'aménagement du chemin piétonnier.

La problématique a été tout d'abord d'assainir et d'assécher la prairie qui a été transformée en aire de pique-nique pour le départ des balades vertes.

Nous avons dû canaliser l'eau de pluie pour l'emmener où nous voulions afin que l'aire de départ des balades vertes ne soit plus transformée en mare à chaque pluie. Pour cela, nous avons busé le fossé de la Mairie jusqu'au bas.

Il nous a fallu l'autorisation et l'aide financière du Conseil Départemental de Saône et Loire pour traverser la route au niveau du chemin du stade afin que les eaux se déversent dans le fossé.

Ensuite il y a eu la pose des bordures pour délimiter le chemin, et s'en est suivi la mise en place des gabions et planches devant la place de la mairie et de tous les aménagements de confort et d'embellissement pour se terminer par le passage piétons surélevé.

C'est à l'entreprise MARMONT qu'a été confié le chemin piétonnier et ses aménagements.



Au moment où nous signons le bon à tirer chez l'imprimeur, le chantier est toujours en cours. Il faut compter sur une livraison courant janvier.

CERTAINS TRAVAUX NECESSITENT DE MEILLEURES CONDITIONS CLIMATIQUES POUR POUVOIR ETRE REALISES. C'EST LE CAS DU REVETEMENT RESINE QUI VA RECOUVRIR L'ENROBE DU CHEMIN, DU PASSAGE PIETONS DE LA DEPARTEMENTALE ET D'AUTRES AMENAGEMENTS QUI NE POURRONT ETRE EFFECTUES QU'AU PRINTEMPS.

DIVERS

ENTRETIEN DES CHEMINS ET DES VOIES DE CIRCULATION

Comme tous les ans, nous invitons le département à venir constater les dégradations dont font état nos routes et fossés. Au cours de cet exercice, 3 chantiers ont été retenus :

Le Villard : Une purge a été faite à la suite d'un affaissement de la chaussée.

Rue du Bourg et Chemin de la Ferrière avec la pose d'un busage et de bordures.



DERNIERE MINUTE

INFORMATION IMPORTANTE

Dans le courant de l'année prochaine le café Lonjaret va être aménagé en Maison des Associations. Si l'on ajoute à cette transformation le fablab et l'association « le jardin de Montagny » ; certains jours, de nombreux piétons devraient traverser la départementale pour se rendre du pôle loisirs aux parkings de la mairie ou de la Maison du Temps Libre via le chemin piétonnier et inversement.

Pour cette raison un passage piéton surélevé est en cours d'aménagement sur la Départementale. Mais il nous a semblé que dans la continuité des travaux d'aménagement du bourg nous devions profiter de cette opportunité pour aller plus loin dans la sécurisation de la traversée du village.

Nous avons donc décidé de compléter ce dispositif en instituant la PRIORITE A DROITE en lieu et place des balises de priorités et stops implantés aux intersections des rues du village et de la départementale.

Pour la direction des infrastructures du département :

« L'insécurité crée la sécurité »

Ainsi, les voitures ou les camions qui traversent le village devraient être plus respectueux de la limitation de vitesse de crainte de voir un véhicule surgir sur leur droite.

Les voies concernées par cette priorité à droite sont situées entre les deux panneaux de l'agglomération Montagny Près Louhans.

En venant de Louhans :

- Rue du Bourg
- Rue de l'Eglise
- Rue du Bourg

En venant de Montcony :

- Chemin des Crues

Une signalisation verticale (panneaux routiers) signalera ce changement aux automobilistes circulant sur la départementale.

Cette modification interviendra vraisemblablement dans le courant du mois de janvier 2019.

SECURITE INCENDIE

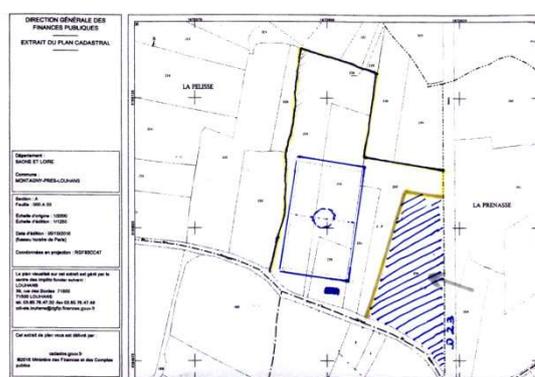
Chemin des Crues, les canalisations d'eau seront changées et un poteau d'incendie sera posé.

PROJETS 2019

ACQUISITION TERRAIN BOISE AU STADE

La commune a décidé de faire l'acquisition de la parcelle de terrain boisé de 7662 m² attenante au parking du stade.

Une fois déboisé, ce terrain permettra d'agrandir la capacité de stationnement du parking actuel. Cette extension sera arborée et paysagère



FLEURISSEMENT

Cette année a été transitoire pour les massifs fleuris de la place de la Mairie. La butte de terre ayant été passablement rabotée pour laisser la place au chemin piétonnier, il conviendra de redessiner les parterres de fleurs, voire même de repenser totalement la distribution des plantations dans le centre bourg. Il faut savoir que pour le Comité Départemental du Fleurissement les aménagements « nature » tels que le chemin piétonnier et son environnement font partis des critères pris en compte pour la distinction des villages fleuris.

Cette réflexion sera menée conjointement avec Le COMITE de FLEURISSEMENT de MONTAGNY dont les bénévoles œuvrent tout au long de l'année afin de nous offrir l'agrément d'une commune où il fait bon vivre. Ces réaménagements entraineront bien sûr l'installation d'un nouvel arrosage automatique. En route pour une deuxième fleur ?



RAPPEL SUR LA LOCATION DE LA MAISON DU TEMPS LIBRE

HABITANTS DE LA COMMUNE	MONTANT DU LOYER	
	Période d'été 1 ^{er} Mai / 30 Septembre	Période d'hiver 1 ^{er} Octobre / 30 Avril
LOCATION de FIN de SEMAINE		
• Location de base (vend. sam. dimanche)	207 euros	259 euros
• Journée suppl. accolée (jeudi ou lundi)	52 euros	64 euros
LOCATION SUR UNE JOURNEE ISOLEE		
• Ensemble des installations	82 euros	104 euros
• Salle seule	52 euros	64 euros

Depuis le 1^{er} Janvier 2017 la MTL peut être mise gracieusement quelques heures à la disposition* des familles éprouvées par un deuil qui souhaiteraient offrir le verre de l'amitié aux personnes présentes à la cérémonie.

**Sous réserve que la salle soit libre à ce moment-là.*

LA RÉHABILITATION DE LA MAISON LONJARET EN UNE MAISON DES ASSOCIATIONS

La maison LONJARET acquise par la commune en 2016 va être rénovée et transformée en maison des associations. Nous avons été aidés et soutenus dans la démarche à suivre pour la réalisation de ce projet par deux membres de l'Agence Technique Départementale.

Un appel d'offres aux architectes a été lancé en mai dernier et six y ont répondu favorablement. Quatre ont été retenus par une commission du conseil municipal composée de six élus. Cette sélection s'est faite sur différents critères comme la proximité des cabinets, leurs réalisations sur la région et leurs similitudes avec notre projet, la connaissance que nous avons de certains pour avoir déjà travaillé avec eux.

Ces quatre professionnels ont visité le site séparément en questionnant les élus sur leurs attentes et le 25 septembre, ils ont été auditionnés par la commission sur leur ébauche du projet. C'est le cabinet AD plus de Lons-Le-Saunier qui nous a semblé avoir présenté l'analyse la plus pertinente et qui a été retenu pour travailler sur le projet.

Nous espérons que cette bâtisse située au centre du bourg, à proximité du Fablab et du jardin partagé redeviendra un lieu de vie animé comme il l'a été autrefois.

Un peu d'histoire sur la famille LONJARET et leur maison nous fera comprendre l'importance de son devenir.

Cette construction appartient à la famille LONJARET depuis le 19^e siècle. Etienne LONJARET qui habitait encore au Villard en 1887 vient s'installer dans la maison vers la fin du 19^e. Son fils Philibert, commerçant grainetier y installe un café et une épicerie avec son épouse Marie-Louise. En 1913, pour l'extension de son commerce de grains florissant, il fait construire le long de la route, appelée à l'époque chemin de grande communication n°23, cette belle demeure avec un balcon au premier étage et un quai au rez de chaussée servant à décharger les chars de grains. Attenant à cette grosse bâtisse longtemps appelé « le château » par les Montagnons, fut construite la grange devenue aujourd'hui le Fablab.

Le fils de Philibert, Stéphane, poursuit le commerce de son père avec son épouse Robertine. Les femmes s'occupaient de l'épicerie et du café et les hommes du commerce de grains qui s'arrêtera vers la fin des années 50. Les deux générations habitent dans la même maison, les jeunes côté café au Nord et les anciens côté Sud. C'est certainement à cette époque que des pièces sont ajoutées.

LA VIE A MONTAGNY

Stéphane et Robertine ont eu trois enfants : Berthe, Raymond et Janine. Cette dernière habite toujours « le château ».

Raymond, lui, occupera la maison avec le café et la grange-étable pour sa petite ferme jusqu'à la fin de sa vie. Son épouse Bernadette tiendra le café et l'épicerie jusqu'au 31 décembre 1989 et ils seront les derniers habitants du 1400 route de Louhans.

Depuis leur décès, cette maison est vide mais le souvenir d'un lieu vivant où l'on pouvait rencontrer les villageois de toutes générations reste gravé dans la mémoire des plus anciens. Ils peuvent encore vous raconter comment on arrivait à l'improviste chez Robertine qui était toujours prête à vous servir une omelette, sans oublier l'ambiance des dimanches où l'on venait boire l'apéro. Selon la disponibilité et l'humeur de chacun, on pouvait y passer l'après-midi en jouant aux cartes par exemple. Le café LONJARET était le lieu de rencontre que tous nos villages ont connu et les propriétaires faisaient un peu partie de la famille de chacun.

Pas de salle du Temps Libre à l'époque, c'est dans la salle du café qu'avaient lieu les banquets de conscrits avec le bal monté dans la cour pour les musiciens et les danseurs.

A l'épicerie, les dames LONJARET étaient disponibles pour vous servir sept jours sur sept.

Tout l'enjeu de la réhabilitation de cette maison va être de recréer un espace de rencontre intergénérationnelle qui redonnera vie au centre-bourg du village.



La maison LONJARET et le commerce de grains dans les années 30



Les mêmes bâtiments aujourd'hui



PAS DE BATAILLE À MENER POUR

L'ÉCOLE CETTE ANNÉE !

Avec des effectifs en hausse par rapport à ceux de l'an dernier, notre école n'a pas été menacée cette année. Le RPI, regroupement pédagogique intercommunal compte 65 élèves. L'école maternelle de Ratte se porte très bien puisque 28 enfants au total la fréquentent. La scolarisation des élèves à partir de deux ans remporte un vif succès. Avec de nouvelles inscriptions pour janvier, la section des moins de trois ans comptera 10 élèves. Le bassin de recrutement de ces jeunes enfants ne se limite pas aux deux communes du RPI, Ratte et Montagny puisque cinq enfants viennent de communes extérieures au RPI : deux de Le Fay, un de Châteaurenaud, un de Saint-Martin-du-Mont et un de Vincelles. A Montagny, 37 élèves ont fait leur rentrée en septembre : 14 dans la classe de Madame Collas qui enseigne aux CP, CE1 et 23 dans la classe de Madame Rollin qui enseigne aux CE2, CM1, CM2.

- **Rénovation du jardin de l'école**

En 2017, le ministère de l'environnement a proposé de subventionner toute action en rapport avec la nature dans les écoles. A Montagny, dans ce cadre et sur proposition de la directrice de l'école, Madame Rollin, il a été planté une haie d'arbustes variés afin d'enjoliver la limite de la cour avec le champ voisin, de favoriser la venue des oiseaux et de faire connaître aux enfants une grande variété de fleurs et de feuillages. Les bacs de jardinage qui devenaient vétustes ont été remplacés par de plus grands et un banc a été installé dans ce coin nature afin que les enfants puissent s'y détendre. Les enfants ont aussi fabriqué des hôtels à insectes avec des matériaux de récupération. Des légumes ont été plantés au printemps et la récolte de courges a été des plus satisfaisantes. Notons également que les enfants fabriquent toujours un compost qui sert à nourrir leur jardin. Un seau d'épluchures provenant de la cantine est apporté tous les jours par un élève responsable. Le maître-composteur du SIVOM vient tous les ans renouveler ses conseils sur la fabrication de cet humus totalement obtenu par recyclage de déchets végétaux. C'est une belle action éducative qui sensibilise les enfants à l'écologie.



Les nouveaux bacs de jardinage



La haie d'arbustes variés



La récolte de courges de l'école

- **Achat d'un vidéoprojecteur**

L'école vient d'être dotée d'un vidéoprojecteur. C'était une demande des enseignantes à qui cette technologie manquait. L'appareil va leur permettre de projeter sur le tableau des documents ou des vidéos tirés de sites pédagogiques dans les différentes matières et ainsi leur faire gagner du temps.

- **Participation à la cérémonie du 11 novembre**

Comme en 2014 où nous commémorions le début de la Grande Guerre, les enfants de l'école ont participé activement à la cérémonie qui célébrait cette année l'anniversaire de la fin des combats de ce terrible conflit. Un important travail sur l'Histoire de cette période a été réalisé en classe par les maîtresses. Une recherche a été effectuée sur les soldats inscrits sur le Monument aux Morts de Montagny (voir pages 19-20) et certains enfants ont pu retrouver sur cette liste des membres de leur famille. Le jour de la commémoration, le 11 novembre 2018, 21 enfants étaient présents accompagnés de leurs parents. Encadrés par les deux enseignantes, Mesdames Rollin et Collas, ils ont ému l'imposant auditoire en lisant des lettres de Poilus, en récitant avec beaucoup de présence des poèmes appris par cœur et en chantant tous les couplets de La Marseillaise.

Bravo aux enfants et un grand merci à Mesdames Rollin et Collas pour leur implication dans l'organisation de cet événement !



Les enfants de l'école, encadrés par leurs maîtresses, acteurs de la célébration du Centenaire de l'Armistice le 11 novembre 2018

LE JARDIN DE MONTAGNY



Une nouvelle association est née en 2018. Une dizaine de personnes a eu envie de mettre en place et de développer un espace de partage intergénérationnel en proposant des activités en

Du broyat et du compost ont été fournis par le SIVOM afin de mettre en place des techniques comme le paillage et la permaculture qui évitent l'arrosage. En échange de cet apport, trois membres de l'association ont aidé la commune du Miroir à broyer ses déchets verts. Nicolas, l'employé communal de Montagny a participé également à cette opération, ce fut l'occasion pour lui de voir comment fonctionne une autre commune dans le recyclage de ses déchets verts. Les projets de l'association ne manquent pas, la mise en place d'un verger et d'une ruche est prévue dans le bas du terrain. La collaboration avec le FabLab tout proche a déjà été réalisée avec la création d'un site internet par Nathalie Wolff qui a suivi les cours de Morgan et dont vous pouvez consulter les comptes-rendus.

Adresse du site : <https://www.jardin-de-montagny.fr>



Premier repas préparé avec des produits du jardin
le 20 octobre



Récupération de bambous à la Yerlande en vue de
fabriquer une pergola au jardin



La récolte des légumes exotiques, patates douces et cacahuètes



Paillage de la bande de jardin avant l'hiver
avec du broyat

***Si vous avez envie de rejoindre le groupe des Jardiniers de Montagny
ou simplement d'échanger avec eux, ils se retrouvent le samedi matin au jardin.
Vous pouvez aussi contacter Rachel Liu, la Présidente de l'Association au 06 01 72 81 92***

COMITE ANIMATION ET CULTURE / FabLab Labo'M

Comme chacun le sait, le CAC a 2 ambitions, celle d'animer la commune et faire fonctionner le fablab qui est ouvert à tous.

Cette année, les animations seront les suivantes :

Un loto gourmand d'hiver le dimanche 17 février

Un défilé déguisé « carnaval » avec les enfants de l'école le samedi 2 mars après midi

Les Portes Ouvertes « Festilab » le samedi 1er juin

Un vide greniers le dimanche 7 juillet

Un loto gourmand d'automne le dimanche 24 novembre.

Le **fablab** est maintenant bien installé dans les nouveaux locaux et après un redémarrage difficile dû à Orange (3mois et demi sans internet), de nouveaux jeunes ont découvert dès la rentrée le plaisir de l'apprentissage volontaire de l'électronique, la robotique et la CAO.

Dans ce nouvel espace aménagé, des machines ont trouvé leur place ; de la plus petite (presse à mugs) à la plus imposante (graveur/découpe laser) en passant par la fraiseuse numérique et les nouvelles imprimantes 3D.

Les représentants de la Maison de Service au Public porte du Jura de Beaufort ainsi que La

Mission Locale de Louhans sont venus visiter les nouveaux locaux. Le samedi 24 novembre, sur invitation de la Maison de Services au Public de Beaufort, Labo'M s'est rendu à La Caborde à Orbagna. Accompagné des fablabs jurassiens, chaque fablab a pu présenter aux élus locaux et au public les services proposés.

En partenariat avec La Mission Locale, courant février, des ateliers découvertes se dérouleront au Labo dans le cadre de la « Garantie Jeune » afin de familiariser au numérique des jeunes adultes.

Outre les projets déjà démarrés qui se poursuivent et se développent (robe du futur, maquette du local Labo'M etc...), deux nouveaux projets sont déjà sur les rails :

- Réflexion sur la conception et réalisation d'un planétarium extérieur.
- Réalisation de robots sumo : les robots mini sumo sont programmés, montés et construits par les jeunes de la section électronique/robotique de Labo'M. D'ici quelques mois auront lieu des tournois contre les fablabs voisins du Jura et de Saône et Loire.



1400 route de Louhans – 71500 MONTAGNY-PRES-LOUHANS

Téléphones : 03 85 72 25 50 / 06 61 57 41 08 mail : fablab.labom@gmail.com

Site : www.labo-m.club

Facebook : facebook.com/fablab.labom



mais aussi de la technique

CLUB DES MONTAGNONS

La présidence du club est toujours assurée par Monsieur Jean Claude PERRAULT avec un petit changement à la vice-présidence, Madame Jeannine BOULET ayant repris le poste, la trésorerie est assurée par Mesdames Nadine JOLY et Brigitte GAUTHERON. Madame Martine QUILLARD, secrétaire, est secondée par Madame Maryse BERNARD.

Le club qui comptait 56 adhérents est passé à 59. Il se réunit toujours tous les 3^{èmes} mercredis de chaque mois, durant ce temps chacun s'occupe comme il l'entend : certains jouent à des jeux de société, d'autres plus courageux, si le temps le permet, marchent ou jouent à la pétanque mais tous se réunissent pour partager ensemble le goûter, moment très important et apprécié de tous.

Pour les manifestations 2018 : le 6 février a eu lieu le concours de belote avec 76 participants ; le 16 mai un repas « Paëlla » ; le 14 août : barbecue au terrain de foot ; le 20 août un voyage à Genève qui a regroupé 52 participants, puis un concours de tarot le 9 octobre où 80 participants se sont réunis pour taper le « carton » et pour terminer le repas de fin d'année a eu lieu le 19 décembre.

Quelques dates à retenir pour 2019 : le 5 février : concours de belote ; le 15 mai : repas de printemps ; en juin : voyage, à ce jour la destination n'est pas encore connue ; le 15 septembre : loto et le 08 octobre concours de tarot. Alors tous à vos agendas



Le barbecue du 14/08/2018



Le voyage à Genève

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS reconduit en 2018 les actions auprès des personnes de 70 ans et plus.

Le repas de fin d'année a eu lieu le samedi 15 décembre 2018 à la Maison du Temps Libre.

Cette année le repas a été préparé par Franck et Julie du restaurant « le Rustique ».

Les doyens étaient Madame Andrée LOUIS et Monsieur Robert MARTIN.

Les colis de fin d'année ont été distribués comme chaque année le samedi avant Noël pour ceux qui n'ont pas participé au repas.

Comme les années précédentes les personnes du CCAS et les conseillers municipaux ont été très bien accueillis et nous vous en remercions très chaleureusement.

Les personnes en Maison de Retraite quant à elles ont reçu un présent apporté par Monsieur le Maire Jacky BONIN.



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

On ne note pas de changement dans la composition du bureau des anciens combattants :

- Gérard Merle est le Président, assisté par Raymond Bonin, vice-président,
- Gérard Couillerot occupe le poste de trésorier/secrétaire,
- Bruno Boulet en est le porte-drapeau.

Les anciens combattants se retrouvent chaque année pour déposer une gerbe devant la stèle du souvenir à l'occasion des commémorations du 19 Mars 1962, du 8 Mai 1945 et du 11 Novembre 1918. La Batterie Fanfare de la Bresse accompagne le cortège pour le 8 Mai et le 11 Novembre. Les membres de l'association partagent deux repas annuels au RUSTIQUE à Montagny.



Cette année marque le centenaire de l'armistice du 11 Novembre 1918.

LA VIE ASSOCIATIVE

Pour célébrer le centenaire les élèves de l'école de Montagny accompagnés de leurs maitresses ont lu des poèmes et chanté la marseillaise.



HISTOIRE :



L'armistice 1918 est un traité qui occupe une grande place dans l'histoire de France. Il marque la fin des combats de la première guerre mondiale (1914-1918). Le cessez le feu est effectif à onze heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons, et annonçant la fin d'une guerre qui a fait pour l'ensemble des belligérants plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils. Les généraux allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'Etat-major du maréchal Foch dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. Depuis bientôt 100 ans, même chez les plus jeunes, le jour du 11 novembre symbolise le dénouement de la Grande Guerre.

Cette photographie a été prise après la signature de l'armistice à la sortie du « wagon de l'Armistice » du train d'Etat-major du maréchal Foch (deuxième à partir de la droite).

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES CANTINES SCOLAIRES DU RPI RATTE/MONTAGNY

Ce début d'année scolaire a été marqué par le départ en retraite de la cantinière de Ratte : Annie CORDIER. Elle tenait ce poste depuis septembre 1990 avec dévouement, bienveillance et patience pour préparer les repas aux enfants de la maternelle. Elle était également conductrice du bus depuis septembre 1991.



Depuis le 1^{er} novembre, Béatrice FOURNIER, l'actuelle Présidente de l'association, occupe le poste de surveillante pendant le temps du repas et s'occupe du ramassage scolaire sur la commune de Ratte. Cet emploi est totalement pris en charge par la commune de Ratte.

C'est Madame VIVANT, traiteur à Le Fay, qui prépare les repas pour les élèves de Ratte. Cette solution, au coût un peu plus élevé, a été retenue, simplifiant ainsi sa gestion par l'association.

La constitution du bureau est la suivante :

- Madame Béatrice FOURNIER, Présidente,
- Madame Coralie RASORIANOFF, Vice-Présidente,
- Madame Cécile DABOVAL, Trésorière,
- Madame Priscilla SAUCY, Vice-Trésorière,
- Monsieur François-Xavier CHENEVAT, Secrétaire,
- Madame Rachel LIU, Vice-Secrétaire.

Les manifestations passées ou à venir sont les suivantes :

- Loto gourmand le 21 octobre,
- Vente de fleurs à Ratte et Montagny pour la Toussaint le 27 octobre,
- Tombola de Noël,
- Loto de printemps le 23 ou 24 mars 2019 (date à confirmer),
- Fête des écoles prévue fin juin 2019.

Le bilan de l'année scolaire 2017/2018 est positif. Les manifestations réalisées, et surtout le loto, ont eu suffisamment de succès pour permettre d'améliorer la situation financière de l'association. Le soutien financier des communes de Ratte et Montagny contribue également à faire vivre l'association par le biais de subventions, la prise en charge des indemnités de départ d'Annie CORDIER et du salaire et des charges en découlant pour l'emploi à Ratte de Béatrice FOURNIER.

Les forfaits de cantine restent ainsi à 58 € par mois pour Montagny et à 55 € par mois pour Ratte.

ASSOCIATION DES BOUILLEURS DE CRUS

Jean-Paul QUILLARD, Président, réunira les membres de l'association lors d'une assemblée générale en début d'année 2019 (date non communiquée à ce jour).

L'association compte 22 membres et souhaite étendre son effectif.

Avis aux intéressés !

COMITE DE FLEURISSEMENT



Le Comité de Fleurissement toujours piloté par Jacqueline Guillermin poursuit sa tâche d'embellissement de la commune au rythme des saisons. Cette année, après la période des tulipes, les massifs du centre bourg en bord de route n'ont pas été fleuris en prévision des travaux commencés dans l'été. Il est prévu l'an prochain de dessiner de nouveaux massifs qui seront dotés davantage de plantes vivaces. Les autres massifs du village ont, eux, été fleuris en mai par des plants d'été et en octobre par des chrysanthèmes et autres plantes d'automne.



La vingtaine de bénévoles du Comité a organisé plusieurs manifestations qui animent le village et dont les bénéfices servent à financer l'achat de tous ces plants :

- le loto gourmand qui a eu lieu le 29 janvier et qui a encore remporté un beau succès,
- la randonnée pédestre et vélo le 10 mai avec 115 marcheurs, 14 VTTistes et 121 repas servis à midi,
- le repas grenouilles animé par l'orchestre Passion qui a réuni 140 convives,

Un grand merci à tous les participants de ces différentes manifestations. Par votre présence, vous contribuez à améliorer le cadre de vie de la commune.

Pour la deuxième année, les membres du Comité ont effectué un voyage ayant pour thème le fleurissement. Il a eu lieu le 11 août 2018 et la destination en était le parc floral de la Tête d'Or à Lyon.



Les bénévoles en plein travail de plantation au mois de mai



Au parc de la Tête d'Or le 11 août



Ambiance au repas grenouilles du 28 octobre. Décoration assurée par le fab-lab

Dates à retenir pour 2019 : loto le 27 janvier, rando le jeudi 30 mai et repas dansant le 27 octobre

AMICALE PETANQUE

Les membres de l'association se retrouvent tous les lundis après-midi à partir de 13h30, au stade pour partager leur passion avec au programme, la convivialité et la bonne humeur. A ce jour l'amicale compte 81 adhérents.

Le 14 Mai repas à la maison du temps libre, au menu sanglier offert par la société de chasse de Montagny.

Le concours inter sociétés du 09 Juin a rassemblé 40 doublettes.

Le 23 juillet remise des polos et casquettes à tous les membres du club, en présence des familles des membres disparus au cours de cette année et des 3 sponsors :

- Le CIC de Louhans,
- La cuisine de Jacquotte,
- La jardinerie des petits bois.

Au cours du mois d'Août la municipalité a empierré le chemin d'accès aux nouveaux terrains de pétanque et amené l'eau et l'électricité.



Le Club a fait l'acquisition et la mise en place d'un bungalow ALGECO d'occasion vers les nouveaux terrains. Début Septembre les membres du club ont fait livrer et étendu 24 tonnes de sable sur une partie des terrains pour les rendre plus agréables.



Lors du concours du 26 Septembre, 130 doublettes se sont affrontées, permettant ainsi au club d'obtenir le record d'affluence de tous les clubs de la région. Les bénéficiaires vont permettre de financer l'éclairage des terrains, un abri pour ranger le matériel et l'aménagement du bungalow.

Le repas de fin d'année s'est déroulé à la maison du temps libre le 13 Octobre, environ 70 membres du club ont dégusté un menu « tête de veau ».

Les festivités 2018 se sont terminées avec l'animation « Beaujolais nouveau » le 19 Novembre.

Toutes les activités seront reconduites aux mêmes dates en 2019.

SOCIETE DE CHASSE

Saison 2017/2018.

L'augmentation du nombre de sangliers, sur notre territoire pose de nombreux problèmes aux agriculteurs. Ils se trouvent dans la nécessité de solliciter le versement d'indemnités en dédommagement des dégâts causés aux céréales et aux prairies. Les associations de chasse sont, de ce fait, impactées et une contribution leur est demandée. Il faut bien comprendre qu'il n'est pas possible de tuer plus d'animaux qu'il n'est attribué de bracelets. Pour une augmentation du nombre de prélèvements, seul le préfet pourra décider de cet acte et en signifier les formes. Pour la dernière saison de chasse, 30 sangliers furent prélevés. La peste porcine, non dangereuse pour l'homme, risque bien de mettre un terme à la multiplication du nombre de suidés sauvages. Ce virus est actuellement présent chez nos voisins allemands.

Pour ce qui est du petit gibier, nous ne connaissons pas la même croissance. Les prélèvements régressent chaque année et les comptages confirment cette tendance. Les causes sont nombreuses : les traitements phytosanitaires sur les cultures (avant et après récolte), l'aspersion des haies conduisant à l'assèchement des arbres ne sont plus à prouver. Depuis quelques années, un phénomène vient s'ajouter aux deux premières cités ; c'est la prolifération des félidés non identifiés, devenus sauvages. Ils sont rencontrés à plusieurs centaines de mètres de distance des habitations. Ces animaux exterminent dans un temps record les nichées, toutes espèces confondues, jusqu'au dernier sujet vivant présent. Le monde de la chasse n'est pas le seul à subir les conséquences de ces bêtes errantes. La hausse progressive du nombre de renards et de mustélidés aggrave terriblement notre cheptel gibier.

Notre association, pour les 24 chasseurs, a prélevé à peine plus de 10 lièvres, moins de 50 faisans ; les perdrix et les lapins représentent seulement que quelques unités. Quelques bécasses sont tuées chaque année, idem pour les pigeons ramiers.



Beau tableau de chasse lors d'une battue

LES MANIFESTATIONS 2019

JANVIER

Dimanche 6	Marché des producteurs avec buvette et petite restauration	Place de la Mairie
Lundi 7	Assemblée Générale de l'Amicale Pétanque	Maison du Temps libre
Samedi 12	Vœux du Maire	Maison du Temps Libre
Dimanche 27	Loto du Comité de Fleurissement	Maison du Temps Libre

FEVRIER

Mardi 5	Concours de Belote du Club des Montagnons <i>(Réservé retraités et pré-retraités)</i>	Maison du Temps Libre
Dimanche 17	Loto du Comité Animation et Culture	Maison du Temps Libre

MARS

Samedi 2	Carnaval défilé des enfants de l'école déguisés par les adhérentes du fablab	
Samedi 9	Repas des Conscrits	Maison du Temps Libre
Samedi 23 ou Dimanche 24	Lotos des Cantines Ratte/Montagny	Maison du Temps Libre

MAI

Jeudi 30 Ascension	Randonnée Gourmande C. de Fleurissement	Stade/Maison du Temps Libre
---------------------------	---	-----------------------------

JUIN

Samedi 1	Festilab, Portes Ouvertes du Fablab	Maison du Temps Libre et Fablab
Samedi 8	Concours de pétanque de l'Amicale Pétanque <i>(Réservé aux Associations et aux habitants de la Commune)</i>	Stade

JUILLET

Dimanche 7	Vide greniers du Comité Animation et Culture	Stade
-------------------	--	-------

SEPTEMBRE

Dimanche 15	Loto du Club des Montagnons	Maison du Temps Libre
Mercredi 25	Concours de pétanque Amicale Pétanque <i>(Réservé aux retraités et pré-retraités)</i>	Stade

OCTOBRE

Mardi 8	Concours de Tarot du Club des Montagnons <i>(Réservé aux retraités et pré-retraités)</i>	Maison du Temps Libre
Dimanche 20	Loto Gourmand des Cantines de Ratte/Montagny	Maison du Temps Libre
Samedi 26	Vente de fleurs des Cantines de Ratte/Montagny	Place de la Mairie
Dimanche 27	Repas Grenouilles du Comité de Fleurissement	Maison du Temps Libre

NOVEMBRE

Dimanche 24	Loto Gourmand du Comité Animation et Culture	Maison du Temps Libre
--------------------	--	-----------------------

DECEMBRE

Vendredi 6	Venez fêter les illuminations avec le Comité de fleuris.	Place de la Mairie
Samedi 14	Repas du CCAS	Maison du Temps Libre

- Vérifiez les modifications éventuelles apportées à cette liste en visitant le site de la commune :

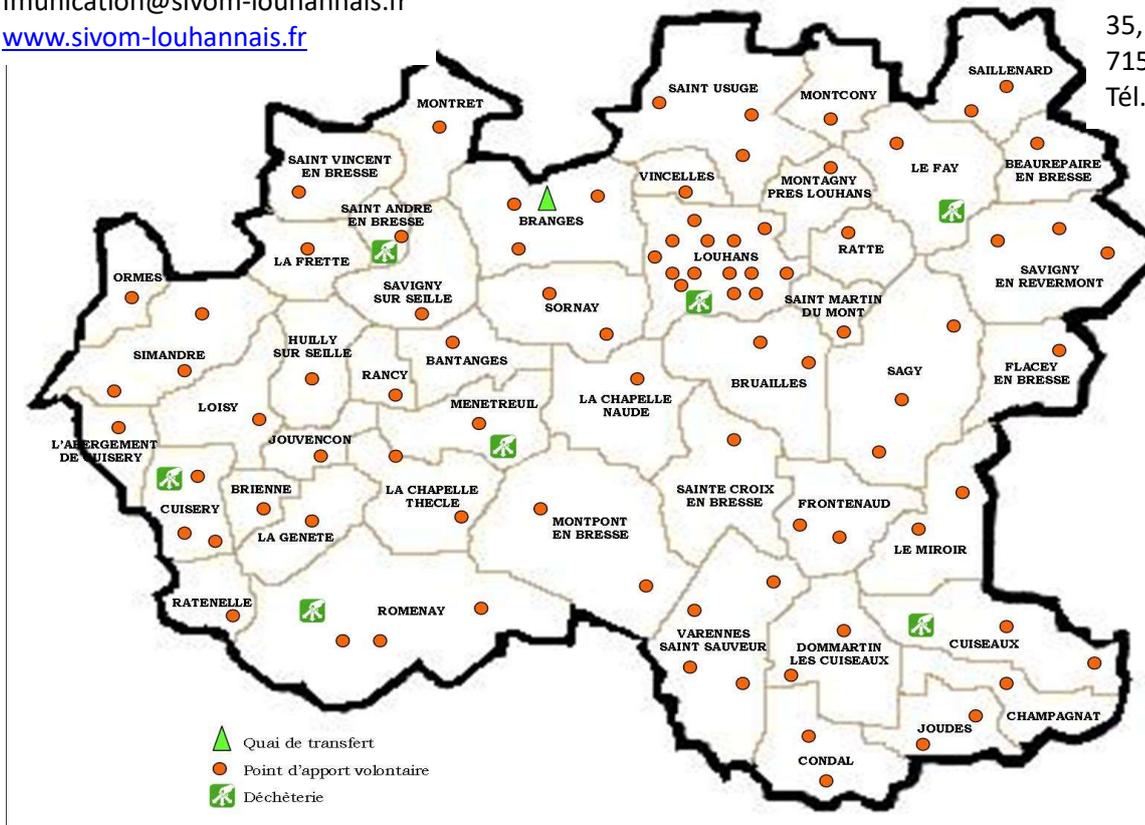
www.montagny-pres-louhans.com

Carte du territoire de la collecte des déchets couvert par le SIVOM

Adresse et contacts :
SIVOM du Louhannais
35, rue de la Quemine
71500 BRANGES
Tél. 03 85 76 09 77

Mail : communication@sivom-louhannais.fr

Site web : www.sivom-louhannais.fr



DISTRIBUTION DE CONTENEURS POUR LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Afin d'améliorer la propreté, l'hygiène ainsi que les conditions de travail des agents du SIVOM, des conteneurs ont été distribués aux usagers en mai dernier. Montagny a fait partie des premières communes à être dotées de ces bacs. La distribution sur tout le territoire du SIVOM est encore en cours, elle sera terminée en mars 2019. Un règlement de la mise en place des bacs a été distribué à tous les usagers, il est consultable sur le site du SIVOM.

Ces conteneurs sont la propriété du SIVOM et les usagers sont tenus de les entretenir. Lors de l'Assemblée Générale du SIVOM du 14 juin 2018, il a été déterminé des tarifs d'entretien des bacs :

- dans le cas d'un changement ou d'un retrait, tout bac qui ne sera pas rendu vide et propre fera l'objet d'une facturation pour nettoyage d'un montant de 20 € HT
- en cas de détérioration manifeste du bac et/ou de la puce électronique équipant le bac, les frais s'élèveront pour l'utilisateur à 40 € HT par remise en état
- en cas de non restitution d'un bac lors d'un déménagement, un montant forfaitaire de 50 € HT pour un bac de 140 litres et de 100 € HT pour un bac de 180 litres sera facturé à l'utilisateur

Pour toutes les questions que vous vous posez au sujet de la mise en place des conteneurs et de leur utilisation, n'hésitez pas à contacter le SIVOM.

REGLEMENTATION DE L'ANCIENNE DECHARGE DES CRUES DE MONTAGNY

Nous rappelons aux habitants que tout dépôt de déchets dans l'ancienne décharge de la commune située aux Crues est formellement interdit. Elle est d'ailleurs fermée sauf en période de travaux communaux pendant lesquels l'employé communal ou les entreprises concernées peuvent y décharger différents matériaux non polluants.

Exceptionnellement, si vous avez besoin de vous débarrasser, lors de travaux, de terre ou de gravats pouvant être utiles à la commune, vous pouvez demander une autorisation spéciale à Monsieur le Maire.

Avant l'été 2019, tous les bacs seront livrés

Plus de 70% des usagers auront reçu leur bac sur l'année 2018.

Votre commune a déjà été dotée en bac, vous n'avez pas reçu votre conteneur:

Merci de prendre contact avec le SIVOM du Louhannais au
03 85 76 09 40



La taille du bac est adaptée au nombre de personnes au foyer. Si vous respectez consciencieusement les consignes de tri, rappelées ci-dessous, vous vous rendrez compte rapidement qu'il n'est plus nécessaire de sortir votre bac toutes les semaines.

Pour rappel:

Emballages recyclables



Papier, journaux, magazines



Verres en mélange



Et si vous compostiez vos déchets alimentaires !

Le compostage est un procédé naturel qui permet, avec le temps, de transformer des déchets organiques (végétaux, restes de nourriture, etc.) en une sorte de terreau appelé compost.

COMPOSTER c'est réduire de moitié sa poubelle habituelle

Pour toutes informations vous pouvez contacter le maître composteur au
06 32 22 69 43



**Pour toute question vous pouvez
contacter le SIVOM
au 03 85 76 09 40**

7 Astuces avec le vinaigre blanc :

Ballade dans la nature, nid de guêpes à proximité ou invasion de moustiques, vous avez été **piqué par un insecte**, souffrez de démangeaisons mais n'avez pas de pommade ou autre produit adéquat sous la main ? Cherchez dans vos placards, vous y trouverez certainement du **vinaigre blanc**. Imprégnez un coton de vinaigre blanc de manière à en faire une compresse. Appliquez cette **compresse de vinaigre blanc sur la piqûre** quelques minutes. Douleurs et démangeaisons seront apaisées.

◇◇◇◇

Un coup de fatigue, une soirée trop arrosée ou bien une migraine ? Saviez-vous que le **vinaigre blanc** pourrait vous aider à vous **débarrasser de maux de tête et migraines** ? Mélangez 2 à 3 c. à soupe de vinaigre blanc dans un bol d'eau bouillante. Puis faites de nombreuses inhalations (60 environ). Les douleurs devraient s'estomper

◇◇◇◇

Lorsqu'on a des tuyaux apparents dans une maison ce n'est pas toujours très esthétique. Il est recommandé de les peindre mais comment faire pour que la peinture tienne ?

Afin que la peinture adhère bien sur la surface, il faut passer en amont **du vinaigre sur un chiffon** propre et laisser sécher avant la première couche. La peinture devrait ainsi tenir davantage !

◇◇◇◇

Le vieux truc le plus utilisé contre les traces de **calcaire sur le carrelage** et sur les faïences est le vinaigre blanc utilisé pur.

Si les traces résistent, renouveler l'opération en faisant chauffer le vinaigre.

En entretien régulier, utiliser pour le **calcaire sur les carrelages** une pâte faite de bicarbonate de soude et de vinaigre, qu'on laisse agir avant d'essuyer puis de rincer.

◇◇◇◇

Fabriquez du liquide **lave glace** vous-même. Dans un litre d'eau versez 5 cl de jus de citron qui dégraissera le pare-brise. Ajoutez 10 cl de vinaigre blanc et voilà le mélange à l'abri du gel.

◇◇◇◇

Lorsqu'on doit laver des **serviettes de toilette** et que l'on n'a plus d'adoucissant, on peut éviter que ces dernières soient rugueuses.

Pour cela, il faut remplir une bassine d'eau tiède, rajouter une tasse de **vinaigre** et mettre les serviettes à tremper toute la nuit.

◇◇◇◇

Quand on veut nettoyer un **objet en verre**, s'il est gras, il suffit d'utiliser du **vinaigre** qui rendra le verre bien propre et brillant.

Sinon, il faut utiliser du produit pour nettoyer les vitres. Le résultat est garanti mais il faut bien rincer après.

◇◇◇◇

INFOS MAIRIE

Coordonnées : 1 place de la Mairie
71500 MONTAGNY PRES LOUHANS

Tél. : 03 85 72 12 58

Fax : 03 85 72 10 79

Courriel : montagny.louhans@wanadoo.fr

Site internet : www.montagny-pres-louhans.fr

Horaires d'ouverture au public :
- mardi et jeudi de 15 h 30 à 19 h 00
- mercredi de 9 h 00 à 11 h 00
- vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

ETAT CIVIL 2018

8 NAISSANCES

Ylian Franck VASSEUR le 19 mars
Arthur Daniel PERREAUT SERRAND le 7 avril
Lilana CHARNET le 9 mai
Camille LAURENCE le 26 juillet
Rose Elise Justine GELHAYE le 20 août
Dayven Paul RATELET le 31 août
Emy Ameline BEGUE OLIVAR le 9 novembre
Gabriel PAQUELIER le 12 novembre



6 DECES

Liliane CHANQUET épouse PAYRAUD le 15 janvier
Eric PAYRAUD le 24 mars
Patrick BOREL le 22 avril
Jacqueline ALEXANDRE épouse REMANDET le 26 mai
Odette MORISSEAU épouse PERRIN le 7 juillet
Hubert REMANDET le 18 novembre



POPULATION AU 1^{ER} JANVIER 2018

Notre population légale au 1^{er} janvier s'élève à 475 habitants.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La population de notre commune sera recensée début d'année 2019, entre le 17 janvier et le 16 février.

Un agent recenseur a été recruté pour effectuer cette tâche très importante et pas des moindres. Il devra passer dans toutes les habitations afin de collecter des informations sur les logements et leurs habitants.

Des imprimés seront déposés aux habitants et récupérés par l'agent recenseur. Avec les nouvelles technologies, le remplissage des questionnaires par le biais d'internet est vivement conseillé.

Les renseignements donnés sur les questionnaires sont confidentiels et ne seront utilisés que par l'INSEE.

Le chiffrage du nombre des habitants est important. Celui-ci sert notamment à définir des dotations de l'état versées à notre commune, d'où le caractère important d'effectuer un recensement précis.

Le nombre d'habitants recensé en 2019 ne sera connu qu'en 2020. L'INSEE traitant les données collectées tout au long de l'année 2019.

Nous vous remercions d'accueillir notre agent recenseur dans les meilleures conditions possibles.

LES 10 COMMANDEMENTS POUR L'USAGE DES DRONES DE LOISIR

- ① Je ne survole pas les personnes.
- ② Je respecte les hauteurs maximales de vol.
- ③ Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit.
- ④ Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.
- ⑤ Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.
- ⑥ Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés.
- ⑦ Je respecte la vie privée des autres.
- ⑧ Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
- ⑨ Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.
- ⑩ En cas de doute, je me renseigne... auprès de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile).



Contre les vols, ayez les bons réflexes !



Dans votre habitation :



- Fermez les accès à votre domicile dès que vous vous absentez, même pour quelques minutes.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs, confiez les à une personne de confiance.
- Soyez vigilant même lorsque vous êtes chez vous, fermez votre porte à double tour
- Placez vos bijoux et objets de valeur en lieu sûr. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

- N'ouvrez jamais à un inconnu, si une personne se présente sans rendez vous, n'hésitez pas à demander une carte professionnelle où à appeler son entreprise avant de lui ouvrir.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- En cas de cambriolage, prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17. En attendant l'arrivée des forces de l'ordre, ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre.
- Vous partez en vacances ? Pensez à l'opération tranquillité vacances ! Signalez votre absence à la gendarmerie. Des patrouilles seront organisées pour passer régulièrement à votre domicile.
- **Lors des fêtes de fin d'année, pensez à laisser une lumière dans votre domicile en cas de courtes absences. Laissez le moins d'objets de valeur à votre domicile.**



Dans votre véhicule :

- Dès que vous quittez votre véhicule, fermez le systématiquement à clef, ne baissez pas les vitres.
- En stationnement, ne laissez pas le moteur tourner, même si vous vous absentez pour une course rapide.
- Ne laissez pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (cour, jardin, garage)
- Ne laissez pas les papiers de votre véhicule à l'intérieur.
- Ne laissez pas d'objets de valeur visibles depuis l'extérieur.

Sur internet :



- Ne jamais donnez les coordonnées de carte bancaire par téléphone ou par e-mail
- Lors de vos achats en ligne, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »)
- Sur les sites d'annonces, méfiez vous des offres trop alléchantes qui peuvent cacher une escroquerie.
- Lorsque vous êtes vendeur sur un site d'annonces, n'envoyez jamais d'argent à

l'acheteur.

- Prenez garde aux inconnus qui vous demandent d'envoyer de l'argent (mandat cash, western union, ticket PCS). S'il s'agit d'un ami qui vous demande de l'argent par e-mail, contactez-le par un autre moyen, il est peut-être victime d'un piratage de sa boîte e-mail.
- Des paiements sont effectués avec votre carte bancaire alors que vous êtes toujours en possession de celle-ci ? Rendez-vous sur « service public » et saisissez « fraude carte bancaire » ou « percev@l »

Dans la rue :

- Évitez d'avoir trop d'espèces sur vous.
- Lors d'un paiement ou d'un retrait au distributeur, prenez garde aux personnes derrière vous qui pourraient regarder votre code secret.
- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
- Ne laissez pas vos effets personnels sans surveillance.



La gendarmerie est à votre écoute. Composez le 17.

Artisans résidants sur notre commune :

Charpente, couverture, zinguerie aménagement de combles – CHARNET Père et Fils – Imp. La Vesvre
Tél. 03 85 72 16 84

Charpente, couverture, escaliers – GUILLET Franck – 1570 chemin du Villard
Tél. 03 85 75 56 08

Travaux de menuiserie bois et pvc – MERLE Alexis et Adrien – 510 rue du Bourg
Tél. Alexis : 06 23 71 44 59 Tél. Adrien : 06 15 56 08 00

Electricité générale – GONZALEZ Sébastien – 500 chemin de Verdin
Tél. 03 85 72 13 97

Maçonnerie – LAMBERET Père et Fils – 2175 route de Louhans
Tél. 03 85 72 13 49

Menuiserie traditionnelle, sur mesure - BERNARD Patrice – ZA de l'Aupretin – Rue Nicéphore Niepce à Louhans
Tél. 03 85 75 25 24

Plâtrerie, peinture, décoration, isolation par l'extérieur – MONACHON Alain – 285 imp de Promby
Tél. 03 85 72 18 79

Plomberie, chauffage, sanitaire – BUGAUD Jean-Michel – 849 chemin des Crues
Tél. 03 85 72 13 17

Mécanique générale - BONIN Bruno – 90 chemin Martin
Tél. 06 80 20 62 89

Paysagiste – PACCAUD Damien – 164 chemin de Putacrot
Tél. 06 87 78 70 70

Isolation, pose plaques de plâtre, peinture, pose revêtements murs et sols – MAGNIN Benjamin et Joël – 340 rte de Louhans
Tél. 06 89 38 72 85

Location de matériel pour entrepreneurs
Tél. 03 85 76 07 70

Construction et entretien de piscines
Tél. 03 85 76 04 05

} – DERUNGS François – ZA de l'Aupretin à Louhans

« Presta Service Répar » - Dépannage multiservice - Didier GRANDJEAN – 375 chemin Venet
Tél. 03 85 72 14 55 ou 06 18 34 51 30

Agriculteurs, Eleveurs

Agriculture, élevage – COUILLEROT Laurent – Hameau des Cours

Agriculture – GRANDJEAN Didier – Hameau du Villard

Agriculture – SCEA GUIGUE – Le Bourg

Producteurs de volailles de Bresse, vente à la ferme – THIBERT Sylvie & Pascal – 209 chemin de la Ferrière
Tél. 03 85 72 13 61

Apiculteur :

MORF Bruno – impasse des Mollets

Restaurateur, gîte

Restaurant « Le Rustique » - DELALE Franck – 30 rue de l'Eglise – Tél. 03 85 74 69 57

Gîte de France – VISSER Veronica – 84 chemin du Villard – Tél. 03 85 76 66 70

CONSCRITS



Les conscrits présents au banquet qui s'est déroulé le 10 mars 2018 sont :

Debout : Julien THIBERT

Assis : Mathilde VICHERY, Anaïs COMBRES et Estelle FORTEA.

TOUT SIMPLEMENT LA CLASSE !



De gauche à droite :

Assis :

Quentin ROY (Ratte), Gillian AS (St Croix), Arthur Mercey (Montcony)

Emeric BERT (Montagny),

Debout :

Marie THIBERT et Estelle FORTEA

Sur la deuxième photo debout derrière le tracteur : Esteban BONNARDOT (Ratte)



Un vent d'inventivité toujours pour faire du bruit...

CONSCRITS

La jeunesse de Montagny et des environs a répondu « présent » pour perpétuer une fois de plus les traditions si chères à nos anciens. Un nouveau bureau s'est constitué pour préparer les tournées qui ont débutées le samedi 6 octobre 2018 et surtout organiser le banquet qui aura lieu le **9 mars 2019** à la Maison du Temps Libre.

Pour participer au banquet, les personnes faisant partie des classes en 9 et 4 peuvent s'inscrire auprès de la Mairie au 03 85 72 12 58



Les conscrits de 1958 devant l'entrée du café Lonjaret avant le banquet. On observe sur la droite le bal monté.

en bas : Guy Marichy, Bruno Boulet

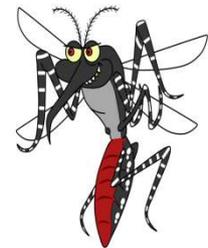
en haut : Jojo Colas, Henri Thibert, Janine Vallot, Jean Gauthier et le musicien



Les conscrits de 1928 devant la façade Nord du café

POEME D'UNE NUIT PASSÉE

Couchée dans mon lit, pensant à toi
J'ai senti ce besoin urgent
De t'attraper et de te serrer très fort,
Parce que je ne peux oublier la nuit dernière.
Tu es venu pendant cette nuit calme
Et ce qui est arrivé dans mon lit
Me laisse encore des sensations de picotements.
Tu es apparu de nulle part et,
Sans aucune gêne, ni retenue,
Tu t'es couché sur mon corps.
Tu as senti mon indifférence,
Alors tu as commencé à me mordre sans remords
Et ça m'a rendue folle
Ce matin, lorsque je me suis réveillée
Tu étais parti. Je t'ai cherché partout !! Sans succès.
Seuls les draps sont les témoins
De ce qui s'est passé la nuit passée.
Mon corps porte encore les marques de ta visite,
Ce qui rend encore plus dur ton oubli.
Ce soir, je vais rester réveillée à t'attendre...



SALE MOUSTIQUE DE MERDE !!!!!

HUMOUR

Un clodo arrive devant le palais de l'Élysée et gare son vélo.

Aussitôt un policier de service arrive et lui dit :

"Vous ne pouvez pas laisser votre vélo ici,

Vous êtes devant le palais présidentiel.

Ici passent, le président, les ministres, les députés, les sénateurs et de nombreuses personnalités"

L'ivrogne le toise de la tête aux pieds et répond :

"T'inquiète pas je vais mettre un cadenas !"